

RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Sur le préavis du Comité de direction 65-2016

Concernant une demande de crédit de CHF 50'000.- pour étudier l'opportunité de renforcer l'offre de transports publics nocturne dans le district de Nyon.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Votre commission ad hoc pour l'étude du préavis 65-2016, composée de Mme E. Meier et Mrs. J. Mugnier, L. Badan et P. Stampfli s'est réunie à l'annexe du Conseil régional le 11 mai 2016. Mme. J. Byrne-Garelli était excusée.

Mme C. Gallay, membre du CODIR ainsi que Mme E. Bassetto responsable technique de l'étude nous ont fourni toutes les explications nécessaires à la compréhension du dossier. Nous avons particulièrement apprécié les documents qui ont précédé la rédaction du préavis.

Suite à la requête de plusieurs communes, un premier débat s'est ouvert lors de la séance de juin 2014. Le Conseil Intercommunal a alors mandaté le CODIR pour qu'une réflexion soit faite sur l'offre nocturne en transports publics.

Après avoir recueilli des données sur divers réseaux en transports publics nocturne en Suisse, un sondage a été effectué auprès de notre population. Sur environ 500 réponses reçues, plus de 50 % proviennent de jeunes de la tranche d'âge 15-25 ans, ce qui confirme l'intérêt de la jeunesse pour une offre de transports publics nocturne, notamment les vendredis et samedis.

Les résultats de ce sondage montrent qu'une demande existe et qu'une étude plus approfondie est justifiée. Pour ce faire, le CODIR a élaboré un cahier des charges qui a été soumis à 3 bureaux d'ingénieurs. L'évaluation des offres reçues a permis de sélectionner le bureau CITEC qui a fait la meilleure offre, objet du présent préavis.

En conclusion, la commission unanime soutient la réalisation de cette étude qui permettra de se rendre compte des possibilités d'amélioration des transports publics nocturnes au moyen de plusieurs scénarios.

Compte tenu des explications fournies et des commentaires ci-dessus, nous vous recommandons d'accorder le crédit de CHF 50'000.- pour étudier l'opportunité de renforcer l'offre de transports publics nocturnes dans le district de Nyon.

Chavannes-de-Bogis, le 17 mai 2016

Pour la commission ad-hoc :

Eva Meier, Givrins

Luc Badan, Crassier

Jacques Mugnier, Duillier

Pierre Stampfli, Chavannes-de-Bogis, rapporteur